

Offrez du solaire !

Nous vous proposons d'offrir des parts sociales pour rejoindre BELENOS, une société citoyenne de production d'énergie renouvelable !

Bélénos est une société par actions simplifiée (SAS) : on devient coopérateur en souscrivant des parts sociales au capital. Le montant de la part sociale est de 50€. Le capital collecté servira à investir dans des installations photovoltaïques en toiture. Les parts peuvent être remboursées sur simple demande, mais Bélénos se laisse de droit d'attendre jusqu'à 5 ans avant de rembourser les parts.

Bélénos est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) : elle est ouverte à tous. Chaque coopérateur bénéficie d'une voix à l'assemblée générale, quelque soit le nombre de parts souscrit. D'autre part, 57,5% des bénéfices réalisés seront obligatoirement réintégrés dans la société. Le reste des bénéfices pourra être redistribué, selon notre décision collective. Trois catégories de coopérateurs sont définies : co-structeur (coopérateur investi dans la gestion de Bélénos), co-prestataire (coopérateur ayant par ailleurs une relation contractuelle avec Bélénos), co-porteur (coopérateur soutien). Chaque coopérateur est inscrit dans une catégorie par décision du conseil coopératif.

Bélénos est une société locale : notre territoire d'action est défini sur les bassins de vie du Bollenberg, du Florival et de la Vallée Noble. Mais vous pouvez habiter en dehors de ce territoire !

Bélénos est gérée au quotidien par un conseil coopératif : composé initialement des membres actifs, mais tout souscripteur peut devenir conseiller en joignant sa candidature à sa souscription.

Toutes les précisions sur le fonctionnement sont dans les statuts et le Document d'Information Synthétique (DIS), disponibles sur notre site Internet à l'adresse : <https://belenos-citoyen.fr/>. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Nous répondrons à vos questions, ou échangerons avec plaisir avec vous !

Le formulaire "**Offrez du solaire**", dûment complété, accompagné du **paiement par chèque** est à renvoyer à
Bélénos Energie Citoyenne Maison des associations, 2 rue de l'église 68500 ORSCHWIHR

Le paiement des parts souscrites doit se faire par chèque à l'ordre de Bélénos Energie Citoyenne. Le chèque sera encaissé à la réception du bulletin de souscription dûment complété du futur sociétaire, accompagné de sa pièce d'identité dans un délai de 6 mois. Si le délai de 6 mois est dépassé, Bélénos détruira le chèque ou vous le restituera si vous en faites la demande.

Attention ! Mentionnez obligatoirement au dos du chèque :

- Votre nom complet
- Le nom complet du futur sociétaire

Formulaire Offrez du solaire !

Je, soussigné Prénom Nom.....

Courriel Téléphone.....

Adresse Code postal et commune.....

Souhaite offrir à :

Prénom Nom.....

Courriel Téléphone.....

Adresse Code postal et commune.....

au bénéfice du futur sociétaire de la SCIC Bélénos Energie citoyenne,parts de 50€ chacune, soit un montant total deEuros (nombre en toutes lettres) par chèque.

J'ai lu les statuts de BELENOS et je les approuve.

J'ai lu le DIS, et j'ai conscience que tout investissement en capital comporte des risques de perte dans la limite du montant investi.

J'accepte de recevoir les informations par courriel (annulable à tout moment par notification au conseil coopératif) et je m'engage à informer Bélénos de tout changement d'adresse électronique.

J'ai bien noté que l'admission du futur sociétaire ne sera effective qu'après paiement des parts sociales, réception du bulletin de souscription du futur sociétaire dûment complété, réception de la copie de la pièce d'identité du futur sociétaire et l'approbation par l'assemblée générale de Bélénos.

Fait à, le.....

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour l'entrée au sociétariat. Les données collectées seront communiquées aux seuls membres du conseil coopératif. Les données sont conservées pendant 5 ans après la perte de qualité de sociétaire quel qu'en soit le motif. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en fonction de la base légale du traitement. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

SCIC SAS à capital variable Bélénos
SIREN : 904 082 583 RCS COLMAR

Maison des Associations
2 rue de l'Eglise 68500 Orschwihr

contact@belenos-citoyen.fr
<https://belenos-citoyen.fr>

